



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00664

Numéro SIREN : 417 820 776

Nom ou dénomination : FOLLIET RECHERCHE FONCIERE

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/016761

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/016761**
n°de gestion : **1998B00664**
n°SIREN : **417 820 776 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

FOLLIET RECHERCHE FONCIERE - Société à responsabilité limitée
11 rue de Margnolles Immeuble l'Apogée 69300 Caluire-et-cuire -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4872242

①

BILAN — ACTIF

DGHP N° 2050-SD 2017

16761

Désignation de l'entreprise : **SARL FOLLIET RECHERCHE FONCIERE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**

Adresse de l'entreprise : **L'APOGEE 11 RUE DE MARGNOLLES 69300 CALUIRE ET CUIRE** Durée de l'exercice précédent : **12**

Número SIRET : **4 1 7 8 2 0 7 7 6 0 0 0 2 5** Néant ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2016		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (I)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	20 966	5 347	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	419	419	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE	2 670	2 670	
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	414	414	
TOTAL (II)		BJ	BK	20 966	8 849	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	645 114	645 114
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	120	120
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 270	1 270
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE	350 000	350 000
Disponibilités		CF	CG	149 075	149 075	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 502	2 502	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 148 081	1 148 081	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	20 966	1 156 930	
Renvois : (1) Dont droit au bail		2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : SARL FOLLIET RECHERCHE FONCIERE

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	
		Frais d'établissement	
		Frais de développement	
		Concessions, brevets et droits similaires	
		Fonds commercial	
		Autres immobilisations incorporelles	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	
		Constructions	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	
		Autres immobilisations corporelles	5 347 6 992
		Immobilisations en cours	
		Avances et acomptes	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	
		Autres participations	419 415
		Créances rattachées à des participations	
		Autres titres immobilisés	2 670 170
		Prêts	
		Autres immobilisations financières	414 410
	TOTAL (II)		8 849 7 986
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	
		En cours de production de biens	
		En cours de production de services	
		Produits intermédiaires et finis	
		Marchandises	645 114 645 114
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	
		Clients et comptes rattachés	120 104
		Autres créances	1 270 295 402
		Capital souscrit et appelé, non versé	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	350 000 150 000
		Disponibilités	149 075 47 155
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance		2 502 1 435
	TOTAL (III)		1 148 081 1 139 210
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Écarts de conversion actif (VI)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1 156 930 1 147 196

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise **SARL POLLIET RECHERCHE FONCIERE**Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8.000...)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	1 160 148
	Report à nouveau	DH	(81 373)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	50 446
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 138 021
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	3 222
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 734
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 919
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	18 908
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 156 930
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Écart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 908
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	33

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL FOLLIET RECHERCHE FONCIERE**

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves	1 160 148	1 160 148
	Report à nouveau	(81 373)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	50 446	(81 373)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	1 138 021	1 087 575
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	33	13 307
	Emprunts et dettes financières divers	3 222	39 861
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 734	6 312
	Dettes fiscales et sociales	10 919	140
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	18 908	59 621
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 156 930	1 147 196
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	18 908	59 621
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	33	76

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :

SARL FOLLIET RECHERCHE FONCIERE

Néant ☐

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue							
								biens *
	services *	FG	74 213	FH		FI	74 213	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	74 213	FK		FL	74 213	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	644		
	Autres produits (1) (11)				FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	74 857	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	39 085	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 299	
	Salaires et traitements *					FY	34 000	
	Charges sociales (10)					FZ	20 880	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	1 645	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	101 909
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(27 052)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	63 377	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	453	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	456	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	80	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	80	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	377	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	36 701	

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : SARL FOLLIET RECHERCHE FONCIERE

			Exercice N	Exercice N -1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services	74 213	19 373	
	Chiffres d'affaires nets		74 213	19 373	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)		644	886	
	Autres produits (1) (11)				
Total des produits d'exploitation (2) (I)			74 857	20 259	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			(444)	
	Variation de stock (marchandises)			444	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		39 085	48 640	
	Impôts, taxes et versements assimilés		6 299	5 915	
	Salaires et traitements		34 000	24 000	
	Charges sociales (10)		20 880	32 570	
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements - dotations aux provisions	1 645	1 234
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			
		Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			101 909	112 359
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(27 052)	(92 101)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		63 377		
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		3	3	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		453	12 846	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)			456	12 849
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)		80	2 121	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			80	2 121	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			377	10 728	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			36 701	(81 373)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL FOLLIET RECHERCHE FONCIERE		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	15 751		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	15 751		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 006		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 006		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	13 745		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	154 441		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	103 995		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	50 446		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	18 463	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)		RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	644	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	20 880	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	2 496	obligatoires	A9	18 384
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) *				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	
REGULARISATION REGLEMENT CVAE 2014				267			
REGULARISATION SUITE APPEL TARDIF TAXE FONCIERE 2014 SUR BIEN VENDU				1 669			
REGUL. CAUTION LOCATAIRE 2015 ET EMISSION CHEQUE FOURNISSEUR 2015 JAMAIS DEBITE				70			
REGULARISATION COTISATIONS RSI TROP VERSEES SUR 2015				15 751			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (SUITE)

N° 2053

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **SARL FOLLIET RECHERCHE FONCIERE**

		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 751	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	15 751	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	2 006	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 006	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		13 745	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		154 441	33 108
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		103 995	114 480
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		50 446	(81 373)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	18 463	19 373
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9) Dont transferts de charges	644	886
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	20 880	32 570
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 156 930 €**, et un compte de résultat présenté sous forme de liste : un total produits de **154 441 €**,
: un total charges de **103 995 €**,

Et dégage une perte de **50 446 €**.

L'exercice considéré : débute le 01/01/2016
: finit le 31/12/2016
: et a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté en dehors de celles imposées pour l'application du nouveau plan comptable.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CAPITAL SOCIAL

Actions / Parts Sociales

Du capital social début d'exercice : 500 parts de 16 € de valeur nominale, soit 8 000 €.

Emises pendant l'exercice : aucune.

Remboursées pendant l'exercice : aucune.

Du capital social fin d'exercice : **500 parts de 16 euros de valeur nominale, soit 8 000 €.**

CREANCES ET DETTES

	<i><u>1 an au plus</u></i>	<i><u>plus d'1an</u></i>
<u>Créances</u>		
Autres immobilisations financières		414 €.
Créances clients	120 €.	
Taxe sur la valeur ajoutée	997 €.	
Débiteurs divers - produits à recevoir	273 €.	
Charges constatées d'avance	2 502 €.	
TOTAL DES CREANCES	3 892 €.	414 €.

<u>Dettes</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 734 €.
Personnel – Organismes Sociaux	3 602 €.
Taxe sur la valeur ajoutée	7 317 €.
Groupe et associés	1 473 €.
Cautionnements reçus locataires	1 749 €.
Emprunts-int. courus non échus	33 €.
TOTAL DES DETTES	18 908 €.

CHARGES A PAYER

Fournisseurs et comptes rattachés

Electricité à payer	32 €.
Honoraires à payer	1 503 €.
Téléphone à payer	37 €.
Locations à payer	1 202 €.

Dettes fiscales et sociales

Organismes sociaux - Gérante	3 602 €.
------------------------------	----------

Dettes financières et divers

Intérêts courus non échus à payer	33 €.
-----------------------------------	-------

TOTAL	6 409 €.
--------------	-----------------

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Locations d'avance	1 500 €.
Charges locatives payées d'avance	74 €.
Assurances d'avance	434 €.
Documentation d'avance	37 €.
Maintenance d'avance	457 €.
TOTAL	2 502 €.

PRODUITS A RECEVOIR

Débiteurs divers	272 €.
------------------	--------

272 €.

FOLLIET RECHERCHE FONCIERE
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 Euros
Siège social : Immeuble l'Apogée - 11 rue de Margnolles 69300 CALUIRE
417 820 776 RCS LYON
- : - : - : - : - : - : -

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 MAI 2017
(Exercice : 31.12.2016)

.....
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 50 446 euros de la manière suivante :

- En amortissement des pertes antérieures 50 446 €
qui seront ainsi ramenées de - 81 373 € à - 30 927 €

L'assemblée générale décide :

- d'imputer sur le compte « Autres Réserves » le montant du compte « Report à Nouveau » de - 30 927 €
- de distribuer une somme de 80 000 € aux associés prélevée sur le comptes « Autres Réserves »

Le dividende à répartir se trouvera ainsi fixé à 160 € par part et sera payable au siège social au plus tard le 30 Septembre 2017.

Il ouvrira droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Conformément aux dispositions de la Loi de Finances, le montant brut des dividendes revenant à chaque associé est réduit de 15,50 % correspondant à la retenue à la source obligatoire des prélèvements sociaux (CSG, CRDS, RSA, prélèvement social de 4,50 % et contribution additionnelle à ce prélèvement) outre un impôt forfaitaire de 21 %.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31.12.2013	Néant
31.12.2014	50 000
31.12.2015	Néant

.....

JK

RESULTAT DU VOTE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 50 446 euros de la manière suivante :

- En amortissement des pertes antérieures 50 446 €
qui seront ainsi ramenées de - 81 373 € à - 30 927 €

L'assemblée générale décide :

- d'imputer sur le compte « Autres Réserves » le montant du compte « Report à Nouveau » de - 30 927 €
- de distribuer une somme de 80 000 € aux associés prélevée sur le comptes « Autres Réserves »

Le dividende à répartir se trouvera ainsi fixé à 160 € par part et sera payable au siège social au plus tard le 30 Septembre 2017.

Il ouvrira droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Conformément aux dispositions de la Loi de Finances, le montant brut des dividendes revenant à chaque associé est réduit de 15,50 % correspondant à la retenue à la source obligatoire des prélèvements sociaux (CSG, CRDS, RSA, prélèvement social de 4,50 % et contribution additionnelle à ce prélèvement) outre un impôt forfaitaire de 21 %.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31.12.2013	Néant
31.12.2014	50 000
31.12.2015	Néant

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La Gérante
Isabelle FOLLIET



Séparateur



PIECES NON DIFFUSABLES

AMINUM – Application « Formalités »

Réserve au Greffe : SAISIE : date N°

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

TARIF au 2 janvier 1997

DEPOT DES COMPTES ANNUELS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES

Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 - articles 44-1 et 293

DEPOSANT (cachet ou adresse)

B. de ROCHETTE
DES de Doctorat en Droit Public et Privé
Avocat au Barreau de Lyon
6, place Bellecour - 69002 LYON
Tél 04 78 42 77 05 / Fax 04 78 37 96 71

Telex 220

CODE DE COMPTE AU GREFFE **BDEA**

N° RCS **417 820 776**

Dénomination de la Société

Folliet Recherche Foncière
immeuble L'Apogée - 11 Rue de Magnolles
69300 Colmier et Cuire

comptes arrêtés au **31.12.2016**

TARIF

44,48 €

par chèque

par espèces

le 4.6.2017

LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE DEPOSES EN DEUX EXEMPLAIRES :
CERTIFIES CONFORMES PAR LE REPRESENTANT DE LA SOCIÉTÉ
DANS LE MOIS QUI SUIT L'APPROBATION DES COMPTES PAR L'ASSEMBLÉE

En cas de refus d'approbation des comptes, doivent seulement être déposées dans le même délai deux copies du P.V. de l'assemblée (ou d'un extrait), le tarif étant alors de 85,03 F. TTC.

DOCUMENTS A DEPOSER	COMPTES ANNUELS			Rapport de gestion	Rapport du Conseil de Surveillance	Rapport du Commissaire aux comptes	Résolution d'affectation (1)
	Bilan actif/passif	Compte de Résultat	Annexe				
SA ou SELAFA de type classique	*	*	*	*		*	*
SA ou SELAFA à Directoire	*	*	*	*	*	*	*
SARL ou SELARL (ou EURL) avec Com. aux Cptes	*	*	*	*		*	*
SARL ou SELARL (ou EURL) sans Com. aux Cptes	*	*	*	*			*
SNC avec Com. aux Cptes (2)	*	*	*	*		*	*
SNC sans Com. aux Cptes (2)	*	*	*	*			*
Sociétés Etrangères	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)

Groupe de Sociétés Dépôt au siège de la société mère	COMPTES CONSOLIDES			Rapport de gestion du groupe	(le cas échéant) CAC sur la consolidation
	*	*	*	*	*

(1) Résolution d'affectation du résultat : proposition d'affectation soumise à l'assemblée et résolution d'affectation votée (extrait ou P.V. d'assemblée)

(2) Ne sont soumis à obligation de dépôt de leur compte annuel que les SNC dont tous les associés sont des SARL ou des SA (ou sont des SNC ou des Sociétés en Commandite simple dont tous les associés sont des SARL ou des SA)

(3) Les sociétés commerciales dont le siège est situé à l'étranger ayant un établissement en France, doivent déposer 2 exemplaires des documents comptables qu'elles ont établis, fait contrôler et publier dans l'état où elles ont leur siège (dans le délai prévu par la législation de cet état).